



ECOLE DE
MUSIQUE DU
PAYS-D'ENHAUT
www.ecoledemusique-pe.ch

Rapport d'activité 2023-2024

Rapport de la directrice pour l'année 2023-2024

Pour la rentrée 2024 des changements auront lieu dans l'équipe pédagogique. Nous félicitons Raphaël Sudan pour sa nomination à l'institut Jacques-Dalcroze à Genève. Aymeric Pasquier a rejoint une autre école de musique. Michel Faivre a également démissionné pour se consacrer entièrement à l'enseignement au conservatoire de Fribourg.

Nous déplorons le décès de Monsieur José Niquille, professeur de cuivre. Ses élèves ont tous retrouvé une place auprès de Samuel Gyger.

Notre traditionnel concert de groupes s'est déroulé le 3 février 2024 à la Grande salle de Château d'Oex, avec entre autres des extraits des « Tierkreis » de Karlheinz Stockhausen, ce qui a permis aux diverses classes d'instrument de collaborer ensemble. Quant aux auditions de fin d'année, elles ont eu lieu comme chaque année l'avant-dernière semaine avant les vacances d'été, cette fois à la Grande salle de Rougemont et à Château d'Oex pour le vendredi.

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex

Tél. 079 709 04 05 / 079 203 80 92 - e-mail : info@ecoledemusique-pe.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

1. Élèves

Au 30 juin 2024, 112 élèves suivaient des cours individuels à l'Ecole de Musique (13 instruments différents + chant) :

Cours enseignés	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Piano	34	31	42	36	45	42	45
Batterie	6	6	5	4	4	8	3
Xylophone/percu.	1	1	1	1	-	-	5
Flûte à bec	2	1	1	1	2	3	1
Flûte de bambou	5	7	6	7	6	6	6
Flûte traversière	5	4	4	5	6	6	4
Clarinette	2	2	1	-	1	1	-
Saxophone	1	-	-	-	1	1	1
Cuivres - cor des alpes	10	9	8	6	5	4	22
Accordéon	1	2	-	-	-	-	-
Violon (méthode trad.)	1	2	3	3	2	-	
Violon Suzuki	23	24	29	26	26	21	23
Violoncelle	7	6	3	3	3	5	3
Guitare	7	7	8	3	2	2	7
Guitare électr./basse	-	-	-	1	3	2	1
Chant	11	10	13	13	15	15	15
Total des cours	116	112	124	109	121	116	136

Nombre de membres cotisants en 2023-2024 : 76 (on s'inscrit volontiers en famille !)

A fin juin 2024, la provenance des élèves (enfants uniquement !) est la suivante :

Commune	2023-2024
Château-d'Oex	72
Rossinière	15
Rougemont	9
Hors Pays-d'Enhaut	4

2. Corps enseignant

Liste des professeur-e-s de l'Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut en 2023 - 2024 :

Baechler Marie-France	Chant (classique & variété)
Faivre Michel	Violoncelle
Fringeli Boris	Piano
Gretillat Valérie	Violon Suzuki (dès 4 ans)
Gyger Samuel	Cuivres
Hiltbrunner Christelle	Flûte de bambou
Kuhn Michel	Guitares acoustique, électrique et basse
Maier Gisela	Flûte traversière
Niquille José	Cuivres
Pasquier Aymeric	Percussion, batterie, tambour bâlois
Prin Muriel	Piano
Sudan Raphaël	Piano
Vonesch Claudia	Flûte à bec, clarinette, saxophone
Vuilleumier Luc	Cor des Alpes

3. Auditions et concerts de l'Ecole de Musique

Comme annoncé en préambule, nous avons eu notre traditionnel concert de groupes, le 9 février 2024, à la Grande salle de Château d'Oex.

Les **auditions de fin d'année** se sont déroulées à la Grande salle de Rougemont, les 17, 18, 19, 20, le 21 juin 2024 à Château d'Oex et le 24 juin à Rossinière pour la percussion.

Un grand merci à tous les membres du comité, aux parents d'élèves et à toutes les personnes qui nous ont généreusement aidés, ainsi qu'aux Communes du Pays-d'Enhaut pour la mise à disposition gratuite des salles

4. Examens

Notre 14^e session d'examens a été une fois de plus couronnée de succès, puisque les 8 élèves concernés cette année ont réussi leur passage au palier suivant.

Nous suivons les plans d'études de la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique). Les niveaux, que 3 années d'études séparent, sont les suivants : Elémentaire, Moyen, Secondaire, Secondaire supérieur et entrée en Certificat. Voici la liste des lauréats :

Classe de violon Suzuki de Valérie Grétilat (experte : Alba Cirafici)

Entrée en Moyen : Lias Morier-Genoud (bien)

Entrée en Moyen : Ina Zulauff (bien)

Entrée en Moyen : Leïla Henchoz (bien)

Entrée en Moyen : Nina Mottier (très bien)

Classe de piano de Raphaël Sudan (experte : Marlyse Fasel)

Elémentaire 2 : Sarah Mottier (excellent)

Entrée en Secondaire : Yumé Moinat (excellent)

Classe de Chant de Marie-France Baechler (experte : Haida Housseini)

Entrée en moyen : Malina Schwitzguebel (très bien)

Entrée en Secondaire : Célia Rime (excellent)

5. Comptes

Ecolages et cotisations		136 351.90	38%
Participation des communes			
. Château-d'Oex	34 754		
. Rossinière	5 201		
. Rougemont	8 045		
. Haut-Intyamon	5280		
Total communes		53 280	15%
Participation cantonale (FEM)		171 422.50	47%
TOTAL des participations		361 054.40	100%

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex

Tél. 079 709 04 05 / 079 203 80 92 - e-mail : info@ecoledemusique-pe.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamon, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

Écolages et cotisations

Les membres cotisants sont les parents d'élèves et les adultes (12) inscrits à l'école de musique. La cotisation annuelle est de Fr. 50.--. Une augmentation est intervenue durant l'été 2023. Les familles continuent de bénéficier d'une remise jusqu'à 20% suivant le nombre d'inscriptions.

Participation des communes

Elle est calculée sur la base d'une contribution de base par habitant et par année (fixée à Fr. 9.50 pour toute l'année scolaire), versée à la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique), ainsi que d'un montant complémentaire en fonction des besoins et réparti au prorata des habitants. La commune de Haut-Intyamont verse l'équivalent de l'écolage (sans les rabais de famille). La participation globale des communes est fixée fin septembre / début octobre de chaque année, sur la base du budget annuel.

Participation cantonale (FEM)

Grâce à la contribution de toutes les communes vaudoises, la subvention FEM a couvert cette année les 47% de nos besoins (contre 44% l'exercice précédent).

Vérification des comptes

Ayant depuis quelques années légalement l'obligation de confier cette tâche à une fiduciaire dûment agréée, nous nous sommes tournés il y a trois ans vers M. Jean-Claude Racine et sa fiduciaire Jurifid, que nous remercions de tout coeur. Le rapport de la fiduciaire est lu lors de l'assemblée du 22 novembre 2024. Grand merci à M. Racine pour sa révision !

6. Locaux

L'École de musique du Pays-d'Enhaut ne disposant pas de locaux, ceux-ci lui sont mis gracieusement à disposition par les communes, en collaboration avec la Direction des Ecoles du Pays-d'Enhaut, la Paroisse réformée, le Centre de Culture et de Loisirs. La commune de Haut-Intyamont nous met également des locaux à disposition.

7. Comité

Sylvie Lenoir, présidente fédératrice et bienveillante, supplée par :
Stéphane Henchoz, Valérie Daenzer, Sébastien Martin et Suzanne Germann
Maximilien Stauber, représentant des Municipalités

Un tout grand merci à Nathalie Testa, notre directrice administrative et notre secrétaire comptable.

8. Conclusion

J'ai pris la fonction de directrice pédagogique au 1^{er} mai 2024. Beaucoup de chose ont bougé au sein de l'école. L'arrivée d'un piano d'occasion mais d'excellente qualité à la salle de danse des Monnaires, l'ancien est parti auprès d'une ancienne élève de Pays d'Enhaut.

Comme cité en préambule plusieurs professeurs ont quitté l'équipe pédagogique et ont dû être remplacés. Nous avons donc organisé dès le mois de mai des leçons probatoires avec les postulant.es. Le nom des nouveaux collaborateurs figurera dans le rapport 2024/2025.

Je remercie le comité qui m'est d'un grand soutien dans ma nouvelle fonction.

Ce poste me permet aussi de mieux connaître mes collaborateurs, et je découvre vraiment une équipe pédagogique riche en diversité musicale et humaine.

Merci aux parents et aux élèves pour leur confiance. Je reste persuadée qu'outre l'apprentissage de la musique, un suivi en leçon individuelle ou en groupe aide l'enfant à grandir, quel que soit son objectif de vie.

Pour la direction pédagogique

Marie-France Baechler

Rapport de la présidente pour l'année 2023-2024

Chers membres, chers parents, chers municipaux,

L'école de musique continue d'évoluer, nous avons accueilli en début d'année scolaire deux nouvelles disciplines. L'éveil musical parents-enfants enseigné par notre professeure de flûte traversière et le tambour enseigné par un nouveau professeur.

Nous avons également engagé un nouveau professeur de batterie -percussion suite au départ d'Aymeric Pasquier parti pour d'autres aventures musicales.

Cette année, nous avons vécu un grand changement puisque notre directeur pédagogique est parti après 16 ans de bons et loyaux services. C'est ainsi que nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice pédagogique, Marie-France Baechler. Nous sommes ravis de cette collaboration qui apporte un souffle nouveau à notre école de musique.

Nous lui avons souhaité la bienvenue parmi nous au mois de mai 2024, et nous pouvons déjà dire qu'elle assume son poste à perfection.

Toutes ces nouveautés apportent un coup de boost à notre école, de nouvelles idées surgissent ce qui va apporter plein de futurs projets que l'on se réjouit de partager avec vous.

Au mois de juin, c'était nos traditionnelles auditions de fin d'année qui se sont déroulées du lundi au jeudi à Rougemont et le vendredi à Château-d'Oex.

Une semaine de partage entre élèves, professeurs et familles venues écouter leur travail de l'année, une fierté pour certains de montrer ce qu'ils ont appris et une petite crainte pour les autres je veux parler bien sûr du trac !!! Il n'est pas évident pour les élèves de se produire devant un public, je profite de leurs transmettre un grand bravo et de les encourager à continuer et leur dire que même s'il y a des fautes ça ne sera jamais un échec.

Le 15 novembre dernier nous avons organisé notre deuxième soirée portes ouvertes, afin de faire découvrir nos instruments. Le public a répondu présent, chacun a pu toucher, essayer, jouer ces instruments avec les explications de nos professeurs. C'est avec plaisir qu'ils ont participé à notre petit concours qui a fait 3 heureux gagnants. La soirée s'est poursuivie avec un petit apéritif toujours très apprécié dans une ambiance conviviale en écoutant nos petits concerts finaux.

Pour l'organisation je remercie mon comité et les professeurs pour leur travail et leur disponibilité.

Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut

p/a Nathalie Testa, route des Monnaires 28, 1660 Château-d'Oex

Tél. 079 709 04 05 / 079 203 80 92 - e-mail : info@ecoledemusique-pe.ch

Membre de l'AVCEM (Assoc. Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et de l'ASEM (Assoc. Suisse des Ecoles de Musique)
Soutenue financièrement par les Communes de Rougemont, Château-d'Oex, Rossinière, Haut-Intyamont, ainsi que l'Etat de Vaud (FEM)

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pendant cette année musicale. Les parents, les élèves, les professeurs pour leur travail, leur dévouement et leur patience.

Un grand merci aux Municipalités du Pays d'Enhaut et Haut-Intyamon pour leur présence, leur soutien financier ainsi que pour les prêts des salles.

Je remercie le comité pour tout le travail et dévouement effectué durant cette année.

Au nom du comité, je remercie la directrice pédagogique pour son dévouement et son sens des responsabilités. Je remercie la directrice administrative pour sa rapidité et son travail toujours au top.

Merci

Sylvie Lenoir
Présidente